

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 16 octobre 2007

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

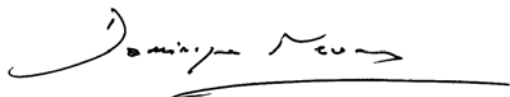
Re: Dossier RDÉ R-3641-2007.
Autorisation d'investissements 2008 d'Hydro-Québec Transport (TransÉnergie).
Preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) au dossier R-3641-2007, en nous excusant du délai. Cette preuve est constituée de la pièce suivante :

SÉ-AQLPA-2, Doc. 1	Jean-Claude DESLAURIERS , <i>Évaluation critique de la Stratégie de gestion de la pérennité des actifs de TransÉnergie</i> , 16 oct. 2007.
--------------------	---

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.